



Droit du père biologique de mon fils

Par **desgrez**, le **26/09/2011** à **11:13**

Bonjour,
J'ai un bébé qui a 9 mois, que j'élève seule et qui n'a pas été reconnu à la naissance. Aujourd'hui son père veut le reconnaître, j'aimerais savoir s'il peut le faire sans mon accord, quels sont ses droits, et quels sont les démarches ? merci

Par **mimi493**, le **26/09/2011** à **12:47**

oui, il n'a pas besoin de votre accord, et il aura tous les droits d'un père